

tenant la détaxe à cet égard dans la TPS et dans ses règlements d'application.

Vous conviendrez, je crois, monsieur le Président qu'il s'agit là d'une très importante question et, avec votre permission, je désire déposer cette pétition en leur nom.

LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'ENFANT

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai le plaisir de déposer une pétition provenant d'un certain nombre de particuliers de la Colombie-Britannique qui s'inquiètent du niveau de pauvreté chez les enfants au Canada.

Les pétitionnaires font remarquer que le nombre d'enfants qui vivent dans la pauvreté a vraiment augmenté ces dernières années et ils se tournent vers le gouvernement pour qu'il dépose une charte exhaustive des droits des enfants comme première étape dans la lutte contre la pauvreté chez les enfants.

VIA RAIL

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, relativement à une autre question, j'ai le plaisir de déposer une pétition au nom de quelques employés de CP Rail de Kamloops qui demandent au gouvernement de reconsidérer sa décision régressive, rétrograde et ridicule de réduire les services de Via Rail au Canada.

Les signataires de la pétition demandent au gouvernement non seulement de rétablir mais d'améliorer en fait les services en vigueur lorsque Via Rail desservait le pays tout entier. Ils demandent que l'on réinvestisse dans un service voyageur de première classe auquel devrait s'attacher tout pays de la taille du Canada.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Enfin, j'ai le plaisir de déposer une pétition sur un autre sujet, la taxe sur les produits et services, au nom de pétitionnaires de Kamloops. Celle-ci porte à presque 21 000 le nombre de personnes qui se sont prononcées contre cette taxe. Les pétitionnaires demandent simplement au gouvernement de revenir à la raison et d'écouter les Canadiens qui s'opposent à cette taxe dans une proportion de 80 p. 100.

Si nous vivons bel et bien dans une démocratie, le gouvernement devrait retirer la taxe ou si mes collègues du Parti libéral écoutaient également, ils demanderaient à leurs collègues du Sénat d'en empêcher l'adoption.

Initiatives ministérielles

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader parlementaire à la Chambre des communes): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président suppléant (M. Paproski): Toutes les questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA LOI SUR L'IMMIGRATION

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Kim Campbell (au nom de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration) propose: Que le projet de loi C-77, Loi modifiant la Loi sur l'immigration, soit maintenant lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité législatif.

M. Bill Kempling (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, la modification à la Loi sur l'immigration que doit étudier la Chambre aujourd'hui vise un objectif clair et précis: nous permettre d'aider davantage les réfugiés et les immigrants qui ont besoin de notre aide pour s'établir ici.

J'aimerais insister sur le fait que ce sont les réfugiés choisis outre-mer qui se prévalent principalement de notre programme d'aide au transport et de prêt d'admissibilité.

Ces réfugiés sont choisis outre-mer conformément aux dispositions du plan gouvernemental concernant les réfugiés ou sont parrainés par des groupes privés ou des membres de la famille au Canada. Il s'agit, naturellement, des personnes qui ont le plus besoin de nos services.

Depuis sa création en 1951, des centaines de milliers de personnes ont fait appel à ce fonds pour financer leurs examens médicaux et leur transport au Canada. Sans l'aide de celui-ci, nombre d'entre elles n'auraient jamais pu s'établir ici et le Canada se serait appauvri davantage en se privant de leurs talents et de leurs dons extraordinaires.

Le programme des prêts de transport nous a bien servis en nous aidant à respecter nos objectifs globaux d'immigration. Il nous a donné de nouveaux moyens pour réuni-